

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JUILLET 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois juillet à dix-huit heures trente,

Le Conseil Municipal de la commune de TOUVRE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pascal JAUMARD, Maire.

Date de convocation : le 9 juillet 2026

Présents : M. JAUMARD, Mmes CORBIAT, BLANCHARD, BARRITEAU, BELY, TAMISIER, VERRIERE, Mrs LAQUEUE, TRZASKUS, MARTY, ROSSIGNOL, CHABAUD, ROUGIER.

Absents : Mme BRISARD – M. GUITTON

Pouvoir : Mme BRISARD donné à M. JAUMARD / M. GUITTON donné à Mme BLANCHARD.

Secrétaire de séance : Laurent CHABAUD

ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE :

Désignation du secrétaire de séance : M. Laurent CHABAUD

1. Approbation du Procès-verbal - SEANCE du 1^{er} juillet 2026

Le procès-verbal du premier juillet deux mil vingt-six est approuvé à l'unanimité.

2. Attribution d'une subvention au RASED pour l'année scolaire 2026-2027

Le Conseil municipal a examiné la demande de subvention présentée par le RASED secteur EST, au bénéfice de l'école des Sources de Touvre. La commune a été sollicitée pour un montant de 300,00 € afin de contribuer aux besoins matériels du dispositif.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à la majorité des suffrages exprimés (**14 voix POUR et 1 ABSTENTION**), a décidé d'accorder une subvention de 300,00 € au RASED, d'autoriser Monsieur le Maire à procéder au versement, et d'indiquer que les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal 2026 au compte 657341.

3. Signature d'une convention avec la Fondation 30 Millions d'Amis

Le Conseil municipal a examiné le projet de convention 2026 relatif à la stérilisation et à l'identification des chats libres sauvages, présenté par la Fondation 30 Millions d'Amis.

Cette convention prévoit une participation financière de la Fondation 30 Millions d'Amis plafonnée à 1 650 € pour les actes de stérilisation et d'identification par puce électronique, selon les tarifs indiqués dans la délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, a autorisé Monsieur le Maire à signer la convention dès sa réception et à engager les démarches nécessaires à la mise en œuvre du programme sur le territoire communal.

4. Orientations et crédits affectés à la formation des élus

Le Conseil municipal a débattu des orientations et des crédits affectés à la formation des élus. Les crédits de formation ont été fixés à 800 euros pour l'année 2026, soit 2,14% du montant total des indemnités des élus, avec inscription au compte 65315.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, a adopté les orientations et les crédits affectés à la formation des élus.

5. SALLE TOLVERE : Révision des tarifs de location à compter du 1^{er} septembre 2026

Monsieur le Maire rappelle que les tarifs de location de la salle communale TOLVÈRE sont fixés par délibération du Conseil municipal.

Il propose une révision de la grille tarifaire afin de la rendre plus lisible, harmonisée et adaptée aux différents usages de la salle. Cette évolution vise également à garantir un traitement équitable entre les utilisateurs et à tenir compte des besoins actuels de la commune.

Il est précisé que les nouveaux tarifs s'appliqueront uniquement aux contrats de location conclus à compter du **1er septembre 2026**, les contrats signés avant cette date demeurant soumis aux tarifs en vigueur lors de leur signature.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve la nouvelle grille tarifaire annexée à la délibération, décide de son application aux nouveaux contrats à compter du 1er septembre 2026, maintient les anciennes conditions pour les contrats déjà conclus, abroge les dispositions antérieures devenues sans objet et autorise Monsieur le Maire à accomplir les formalités nécessaires à l'exécution de cette décision.

6. ATD 16 – Complément à l'adhésion (prestations optionnelles)

Monsieur le Maire rappelle que le Conseil municipal a approuvé, lors de sa séance du 1er juillet 2026, l'adhésion de la commune à l'Agence Technique Départementale de la Charente (ATD16) afin d'engager une évolution de la gestion informatique de la mairie.

Il précise qu'il convient désormais de compléter cette adhésion par la souscription aux prestations optionnelles nécessaires au fonctionnement des services.

Les prestations proposées concernent notamment la sauvegarde informatique, le pare-feu et le filtrage internet, la messagerie, l'accompagnement en matière de protection des données (RGPD) ainsi que le parcours Cyber. Il est indiqué que certaines options, telles que l'infogérance et le multisite, ne sont pas retenues à ce stade. Il est également précisé que des acquisitions complémentaires de matériel pourront être nécessaires à l'issue de l'étude technique menée par l'ATD16.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve la souscription aux prestations optionnelles proposées par l'ATD16 à compter du 23 juillet 2026 et autorise l'inscription des crédits correspondants au budget communal.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Les élus sont informés que la prochaine séance du Conseil municipal se tiendra le jeudi 3 septembre 2026.

Plusieurs points d'information sont ensuite évoqués :

- Présentation du dispositif ANGELA, relatif à la signature d'une charte d'engagement contre le harcèlement de rue entre la commune et GrandAngoulême.
- Compte rendu du rendez-vous du 9 juillet 2026 avec Madame VIORNEY, Conseillère aux Décideurs Locaux (DGFIP), consacré au bilan financier de la commune à mi-exercice, arrêté au 30 juin 2026.
- Information sur le survol de l'église Sainte-Marie-Madeleine par un drone, prestation réalisée par GrandAngoulême pour un montant de 50 €, afin d'établir un état photographique de la toiture.
- Point d'avancement sur les travaux et investissements engagés par la commune, notamment : le remplacement des fenêtres de l'école primaire ; la pose de films solaires sur les vitrages de l'école et de la cantine ; l'acquisition de matériel pour la cantine ; la réception et la signature du devis des Compagnons de Saint-Jacques pour la réalisation et la pose des deux tirants de l'église.
- Information sur la réception du nouveau mobilier destiné à l'école maternelle (tables, bancs, chaises, dinette et jeux en bois).
- Retour d'information sur les travaux et réunions des différentes commissions communautaires.
- Préparation de la prochaine édition du bulletin municipal Le Tolvérien.
- Moment de convivialité organisé avant la rentrée des classes par les élus le 31 août 2026 à 16h30, avec tous les agents communaux, le personnel enseignants et les bénévoles de l'aide aux devoirs.

Rappel des principales manifestations à venir sur la commune :

- Festival Polynésien, organisé par l'association Pacific'Art, les 28 et 29 août 2026 ;
- Les Soirs Bleus, le 5 septembre 2026 ;
- Première réunion publique « Rencontre des habitants par les élus », organisée au Quai 55, le 12 septembre 2026, de 8 h 30 à 11 h 30 ;
- Randonnée patrimoniale organisée avec l'ASET et le Pays d'Art et d'Histoire de GrandAngoulême, le 13 septembre 2026 ;
- Bric-à-Brac de l'association Premières Quenottes, prévu le 8 novembre 2026.

Fin de séance : 20h10

Le Maire,
Pascal JAUMARD

Le Secrétaire de Séance
Laurent CHABAUD

